

Diplôme Universitaire Francophone d'Allergologie DUFRAL



Université d'accueil : Université Claude Bernard Lyon 1

Durée du Diplôme Universitaire : 2 ans

Responsable universitaire : Audrey NOSBAUM

Coordinateurs et responsables logistiques : Jean-Pol DUMUR et Majed BEJI

Secrétariat :

- Association SIV Lyon : Barbara GIL ext-barbara.gil@chu-lyon.fr
- Association DUFRAL Tunis : Essia CHEBBI essia-chebbi@outlook.com

1/ Candidatures :

- Candidatures : **du 1^{er} mars au 30 juin (uniquement les années paires)**
- Candidature individuelle à adresser à jean-pol.dumur@orange.fr ou en ligne sur le site <https://dufral.org/>

→ *Les inscriptions définitives dépendront de la décision du directoire du DUFRAL et cette décision sera notifiée par mail aux postulants.*

Nombres de places disponibles :

- 40 places pour l'Afrique
- 40 places pour le Maghreb
- 40 places pour l'Océan Indien
- 40 places pour l'Europe

Condition d'inscription à l'université de Lyon :

- ✓ Etre titulaire du diplôme de **docteur en médecine**.
- ✓ Avoir réglé ses **frais de séminaire pratique** à l'association DUFRAL avant le 30 juin.
- ✓ Etre motivé et s'engager à **respecter les règles de l'enseignement** : suivi régulier des cours en ligne, réponses aux évaluations par QCM en ligne, participation **obligatoire** aux cours en ligne en visio du collège français des enseignants en allergologie sur deux années et aux tables rondes AURA chaque année, présence **obligatoire** au séminaire pratique d'une semaine en fin de première et deuxième année.
- ✓ Etre membre et à jour de cotisation de l'ANAFORCAL francophone de son pays ou adhérer à celle d'un autre pays déjà membre.

- ✓ S'engager à poursuivre une **FMC régulière** après obtention du DUFRAL : CFA, JFA, réunions nationales, formations en visio AURA, Best of Allergologie et Journée Eczéma CHU de Lyon etc...

2/ Inscriptions :

- **Paiement de la cotisation DUFRAL : date-limite 30 juin, par virement à l'association pour le DUFRAL (Sébastien Franchina) :**

→ Pour l'Afrique : 500 euros par an soit 1000 euros pour 2 ans

→ Pour l'Océan Indien : 350 euros par an soit 700 euros pour 2 ans

→ Pour le Maghreb : 750 euros par an soit 1500 euros pour deux ans

→ Pour l'Europe, 1000 euros par an soit 2000 euros pour 2 ans

Le montant perçu sur le compte de l'association DUFRAL doit être net, les frais bancaires et de virement étant pris en charge par l'étudiant. Aucune pré-inscription ne sera entérinée sans le paiement de ces droits.

- **Inscriptions en ligne (Université de LYON)** selon formulaire adressé après validation de la pré-inscription et paiement de la cotisation DUFRAL : **A partir de fin aout de l'année paire**

- **Paiement des droits de scolarité et d'inscription université de LYON :**

→ 600 euros par an soit 1200 euros pour 2 ans.

Les droits sont exigés après l'inscription en ligne par le service FOCAL de l'université de LYON par virement bancaire.

Au total chaque étudiant devra effectuer 4 paiements sur les 2 ans.

1ere année : 2 paiements

-1ere cotisation DUFRAL (montant en fonction de votre pays) sur le RIB de l'association DUFRAL

-frais universitaires 1ere année (600€) sur le compte de l'Université de Lyon

2eme année : 2 paiements

-2eme cotisation DUFRAL (montant en fonction de votre pays) sur le RIB de l'association DUFRAL

-frais universitaires 2ème année (600€) sur le compte l'Université de Lyon

3/ Enseignements :

- **Début des cours en ligne** : modules sur ALLERGOLYON : Octobre de chaque année.
- **QCM d'évaluation en ligne** : ils sont adressés au terme de chaque module par notre secrétaire avec une date-limite de réponse
- **Cours en visio** du collège national des enseignants d'Allergologie et sessions AURA : de septembre à juin, de chaque année universitaire selon un calendrier fourni par le secrétariat du DUFRAL

TRÈS IMPORTANT

- Les inscrits absents au séminaire pratique de fin de première année ne pourront pas valider leur première année de DU et devront attendre un nouveau millésime (soit attendre 2 ans) pour demander une réinscription comme redoublant au DUFRAL suivant de leur zone géographique.
- Cette réinscription ne sera pas automatique et dépendra des demandes de nouvelles inscriptions, la priorité étant donnée aux nouveaux postulants. Idem pour les absents au séminaire pratique de fin de deuxième année qui devront attendre l'inscription en deuxième année du DUFRAL suivant de leur zone géographique pour s'inscrire comme redoublant en deuxième année. Aucune dérogation à ces règles ne sera possible.
- L'absence de réponse aux QCM d'évaluation en ligne pour plus d'un module sur les 5 modules que compte chaque année, entrainera également la non-validation de l'année en cours.
- Les cours en visio du collège des enseignants en allergologie et les tables rondes AURA doivent être validés, en plus des examens écrits en présentiel afin de pouvoir obtenir le diplôme définitif.